



## UN CINQUANTIÈME RUGISSANT

Historique, le Congrès des délégués départementaux de l'AMRF l'est nécessairement par sa date anniversaire, occasion de revenir sur les combats de ce dernier demi-siècle. C'est dans ce temps long de la défense de la liberté communale, que la voix de l'AMRF pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes en zone rurale s'est affirmée. Historique dans le temps court aussi, puisque l'AMRF a réussi à mener des nouvelles coalitions sur le thème de la santé et de l'accès aux soins en milieu rural, mais aussi et surtout en étant la garante de la bonne mise en œuvre de l'Agenda rural qu'elle a initié.

**F**idèle à sa tradition, le Congrès de l'AMRF a été le point de convergence des élus ruraux qui partout en France font vivre l'idéal d'une action communale au service des habitants, contre les vents hurlants de la rationalisation territoriale. Un long essaimage qui porte aujourd'hui ses fruits notamment lorsqu'il s'agit d'être moteur pour favoriser la parité dans les conseils municipaux et communautaires, ou encore être les fers de lance d'une action commune pour ériger les questions de santé

comme devant être essentielles au débat public en 2022.

Présentée comme « la plus remuante des associations d'élus » selon *La Gazette des communes*, l'AMRF s'est également montrée fidèle à sa réputation de « franchise bourru et chaleureuse », notamment lorsqu'il s'agit de faire l'analyse du déploiement de l'Agenda rural.

### Agenda rural : Maintenir la pression

La fierté des élus de l'AMRF d'être les instigateurs de l'Agenda rural n'enlève

en rien l'exigence d'en être les plus fervents gardiens. Les délégués départementaux ont ainsi réservé un accueil amical mais néanmoins critique à la délégation ministérielle venue en marge du 3<sup>e</sup> Comité interministériel aux ruralités (voir page 4). « *La liste de nos attentes non satisfaites est longue* », a résumé le président de l'AMRF, Michel Fournier, rappelant que « *dans le domaine de l'emploi, de l'école, de la santé ou encore de la mobilité, deux ans après, le compte n'y est pas... tout à fait* ».

Si tous s'accordent à reconnaître que l'Agenda rural a contribué à rendre visibles les problématiques rurales sur le radar de l'action interministérielle, notamment à travers l'action du secrétaire d'État Joël Giraud, « *une incarnation qui nous ressemble [...] par sa fougue, sa conviction et son franc parler* » selon Michel Fournier, l'AMRF sera vigilante à ce que l'Agenda rural ne soit pas figé, au moment où les attentes mais aussi les convoitises sur la ruralité ont rarement été aussi importantes.

**Le village de Villevallier (420 habitants) dans l'Yonne a été le cadre du 50<sup>e</sup> congrès de l'AMRF les 24 & 25 septembre 2021.**

**C'est précisément sur le site de la Maison familiale rurale (MFR) du Jovinien, spécialisée dans les métiers de la restauration, que les 200 délégués départementaux de l'AMRF ont été accueillis.**

**Un village des partenaires nationaux de l'AMRF et locaux de l'AMR89, avec une cinquantaine d'exposants, a permis aux professionnels de présenter leurs actions aux élus.**

**Les travaux se sont poursuivis et conclus le dimanche 26 septembre dans la petite ville voisine de Joigny par une Assemblée générale statutaire.**

### Propos d'accueil du Premier ministre par Michel Fournier, Président de l'AMRF

“ Nous sommes heureux de vous accueillir et je vous remercie d'avoir accepté l'invitation de Dominique Chappuit, Présidente de l'AMR 89, et celle de l'ensemble du Bureau de l'AMRF. Par votre présence, deux ans après la venue de votre prédécesseur, quelques mois après votre intervention lors de notre premier rendez-vous virtuel, l'État témoigne une reconnaissance à l'engagement de toutes celles et tous ceux qui sont dans cette salle et tous qui ne peuvent être présents ce jour. Ces maires qui depuis 50 ans ont décidé de renoncer à la quiétude pour la passion de leur commune et l'engagement qu'ils partagent dans ce magnifique réseau.

Ma tâche, ce jour, est d'amorcer les échanges d'un Congrès que nous avons voulu convivial. Mais qui dit convivial, n'interdit pas la franchise. Je sais que vous êtes venu nous annoncer de nouvelles mesures à cet Agenda rural dont nous revendiquons l'idée originale. Mais parfois nous avons du mal à reconnaître notre petit ! Je suis confiant dans ce que vous allez nous dire.

Après les annonces de l'État il y a quelques semaines en faveur d'une grande métropole du Sud, et l'engagement financier supplémentaire (1,5 Md€) de l'État pour ce bout de France si cher à notre pays, nous qui représentons 12 fois plus d'habitants, nous sommes sereins pour les annonces qui vont suivre ! Elles pourraient être de l'ordre de 20 milliards d'euros si bien entendu, je savais compter !

### Qui dit convivial, n'interdit pas la franchise

Un congrès convivial, certes, mais également sérieux voire grave. Je veux parler de la santé, véritable oubliée de l'Agenda rural. Nous présenterons cet après-midi les conclusions de 7 études qui viennent documenter l'urgence de changer de méthode, de calendrier et de moyens. Manifestement il faut encore faire céder les égoïsmes et les conservatismes. Nous présenterons à l'issue de ces échanges une action inédite que l'on doit à notre initiative de vouloir jouer groupé et solidaire. L'état sanitaire de notre pays le justifie désormais. L'État vient de démontrer durant la crise du Covid qu'il pouvait mobiliser les services et la population. Il doit désormais le faire avec la même énergie pour renverser l'équation de l'accès aux soins. À défaut la bombe à retardement explosera !

Un congrès grave mais également plein d'espoirs avec le choix de notre thématique. Ce choix a pu surprendre en ce cinquantenaire d'une association dirigée essentiellement par des hommes, notre société évolue, notre association aussi. La femme dans la commune, dans la République sera au cœur de nos échanges à l'heure où le Gouvernement se doit de traduire dans le code électoral l'aspiration de plus en plus de femmes à prendre des responsabilités locales.

Si vous êtes là, Monsieur le Premier



ministre, c'est à l'occasion d'un troisième comité Interministériel aux ruralités. Nous en sommes ravis, mais à vrai dire, nous savons aussi être lucides. En effet, cela n'exclut ni la critique ni les satisfactions. La liste de nos attentes non satisfaites est longue. Il en est ainsi des combats de passionnés que nous sommes. Nourris d'une conviction solide : la Commune constitue à la fois le socle de notre République. Elle est en même temps le premier des contre-pouvoirs face à des décisions qui nous fragilisent et souvent ne répondent plus aux besoins de nos populations.

Ce paradoxe m'amène à quelques remarques. Elles ne seront pas longues. Si le ministère de la Ruralité a pu faire par le passé quelques apparitions,

Le gouvernement se doit de traduire dans le code électoral l'aspiration de plus en plus de femmes à prendre des responsabilités locales



Si le ministère de la Ruralité a pu faire par le passé quelques apparitions, nous savons que c'est sous votre ministère que son existence est la plus tangible avec une incarnation qui nous ressemble



La nomination de référents ruralité dans les principales administrations centrales et dans les préfetures. Elle doit être effective partout

nous savons que c'est sous votre ministère que son existence est la plus tangible avec une incarnation qui nous ressemble. Sans citer de nom, par sa fougue, sa conviction et son franc parler. Il est des nôtres et il le sait !

Nous sommes également sensibles à la question de ces engagements, que

l'on a appelé l'Agenda rural. Au-delà de son contenu, sur lequel je reviendrai dans un instant, il est une sorte de bien commun : il offre à tous les acteurs ruraux une prise sur les enjeux du développement, une reconnaissance. Au même titre que sont entrés dans les mœurs de la vie politique, la PAC, la politique de la ville ou encore le Grenelle de l'environnement, il doit être dans la référence de l'action publique de l'État. Il revient à tous les ruraux de s'en saisir pour le façonner et donc amener l'État à en revoir l'ambition.

Parce que reconnaissons-le, si l'auto évaluation qui en est faite laisserait penser que l'essentiel est accompli, chacun sait ici que la route est encore longue pour concrétiser dans le quotidien de nos concitoyens les changements annoncés et nécessaires. Que ce soit dans le domaine de l'emploi, de l'école, de la santé ou encore de la mobilité ! Ne nous payons pas de mots, deux ans après sa présentation, jour pour jour, devant ce même parterre, par votre prédécesseur, le compte n'y est pas. Cela n'entame en rien la sincérité de votre gouvernement, ni sa détermination à changer la donne. Et ce quinquennat portera la trace de cette avancée qui n'est pas que dans les termes, ni symbolique.

Si une mesure peut paraître anecdotique et sans importance aux yeux de nos concitoyens, elle est au contraire, pour nous, un marqueur d'une prise de position utile si elle est perpétuée au-delà de la législature qui s'achèvera au printemps prochain : la nomination de référents ruralité dans les principales administrations centrales et dans les préfetures. Elle doit être effective partout. Ça c'est clair !

J'y ajoute la nouvelle définition de

l'Insee, mais qui là encore fait l'objet de résistance dans son application par encore trop de ministères. J'ajoute dans un tout autre registre, l'évolution majeure quant à la couverture de notre territoire en fibre. Elle est une œuvre collective. Elle devrait inspirer d'autres politiques publiques. État, collectivités, EPCI, opérateurs, tous ont tiré dans le même sens et ces cinq dernières années ont donné un coup de fouet à une ambition déjà ancienne que vous avez su amplifier.

L'Agenda rural est parfois « victime » de la force d'inertie de ce que j'appelle le « bocal parisien ». Si vous avez fait des territoires, de tous les territoires, un axe de votre discours de politique générale, il n'en est pas de même aujourd'hui des ministères puisqu'aucun, en dehors de celui de Jacqueline Gourault, n'a élaboré de stratégie en faveur de la ruralité. La vision urbanisante et le souci de la concentration ont encore de beaux jours devant eux. La preuve : par exemple l'article sur l'artificialisation dans la loi 3C qui, si on y ajoute le zèle de certains agents des DDT, condamnent à une mise sous tutelle des communes rurales dans leur développement.

Je tiens aussi à rappeler l'engagement du Président de la République sur l'inscription de la notion d'espace dans la Constitution qui serait pour nous tous le fondement de la valeur des aménités rurales !

Et puis, vous le savez, et il me faut aussi vous livrer peut-être trop rapidement quelques mesures que contiendrait un Agenda rural idéal pour nous :

- Que la DETR (dont l'enveloppe est parfois insuffisante dans certains départements) soit réellement et partout cumulable avec la DSIL ; je sais votre vigilance sur ce dossier mais les écarts

sont encore légions ! De plus, ce fameux R doit bien dire Rural et non Rapine !

- Que l'Assemblée, soit aussi sage que le Sénat en validant dans le texte 3Ds un retour au réel et au bon sens quant à la question des compétences eau et assainissement ;

- Que la consultation des habitants en amont des projets de fusion soit rendue possible, parce que nous sommes des démocrates du quotidien, avec une sensibilité plus aiguisée que certains sur le sujet. Je sais que c'était l'intention de votre gouvernement mais que des pressions mal avisées ont emporté provisoirement la partie ;

- Que l'on cesse les ponctions sur les communes forestières. En effet, à l'heure où nos forêts sont en souffrance, mégotter sur le fonctionnement de l'ONF, c'est faire preuve de méconnaissance totale du besoin vital que représentent les forêts aussi bien au niveau économique, écologique et sociétal ;

- Que les écarts de dotations diminuent. Pourtant le Sénat avait donné un signal positif rejeté par votre majorité ; faut-il marteler le scandale de l'écart de DGF ?

- Que l'on remette de l'ingénierie accessible dans les départements ;

- Que les politiques sociales soient plus vigilantes car des aides trop importantes attribuées à certains bénéficiaires peuvent aboutir à l'inverse de l'effet souhaité pour la reprise économique. La pénurie de main d'œuvre dans des domaines importants tels que le bâtiment et les services pour ne ci-

ter que ceux-là, viennent casser la dynamique du Plan de Relance, pourtant véritable plan Marshall mis en place par votre gouvernement ;

- Que femmes et hommes puissent exercer plus correctement et sereinement leur mandat, Quid d'un véritable statut de l'élu ? ;

- Que la liberté du patient à se soigner soit aussi importante que le souci de respecter celle du médecin à s'installer où il veut ;

- Que l'école de la République sache reconnaître les spécificités rurales pour que nos enfants en classe multi-niveaux ne soient pas trop nombreux ;

- Qu'après les programmes Petites Villes de Demain et Action Cœur de Ville s'ajoute le beau vocable de Villages d'Avenir pour un dispositif qui reconnaisse à ces milliers de villages la part qu'ils prennent dans le développement et à la concorde nationale.

J'en reste là pour ce jour, il y a déjà du grain à moudre ou du pain sur la planche, à votre convenance ! Collette ne disait-elle pas « le voyage n'est nécessaire qu'aux imaginations courtes ». Si votre administration manque d'imagination, ses serviteurs sont les bienvenus à la campagne !



Mes collègues m'en voudront de ne pas avoir tout cité tant leur détermination et leur envie d'en découdre positivement avec l'avenir de notre pays, les habitent. Vous avez devant vous des amoureux de leur commune, de tenaces et vaillantes personnalités qui perpétuent une passion française, celle de la France des communes. Des maires au service de la population mais également ici plus qu'ailleurs, des maires au service des maires. Ne les décevez pas, en ces temps troublés, ils et elles sont une pierre précieuse à la poursuite de notre destin commun.

Bienvenue Monsieur le Premier ministre. ”



Si votre administration  
manque d'imagination, ses  
serviteurs sont les bienvenus  
à la campagne !

## Discours du Premier ministre

Jean Castex a offert un discours d'une heure aux maires ruraux, lors du Congrès annuel des délégués départementaux des Maires ruraux de France. Une heure d'autocongratulation, à la limite du hors sujet.

Pourtant, le discours d'accueil du président des Maires ruraux de France n'appelait que des réponses concrètes. Michel Fournier a commencé par évoquer l'Agenda rural : *« Je sais que vous êtes venu nous annoncer de nouvelles mesures à cet Agenda rural dont nous revendiquons l'idée originale. Mais parfois nous avons du mal à reconnaître notre petit ! »* Il a enchaîné sur le sujet de la Santé, *« véritable oubliée de l'Agenda rural »*.

Le président de l'AMRF a avoué que la liste des attentes non satisfaites est encore longue, avant de lister, très concrètement, des mesures attendues par les maires ruraux, comme le cumul possible entre la DETR et la DSIL ; que l'Assemblée nationale valide dans le texte 3Ds la question des compétences Eau et assainissement ; que la consultation des habitants en amont des projets de fusion soit rendue possible ; que l'on cesse les ponctions sur les communes forestières ; que les écarts de dotation diminuent ; que l'on remette de l'ingénierie accessible dans les départements ; que les politiques sociales ne freinent pas la reprise économique ; qu'un véritable statut de l' élu permette aux femmes et aux hommes d'exercer sereinement leur mandat ; que la liberté du patient à se soigner soit aussi importante que la liberté d'installation du médecin ; que l'école de la République sache reconnaître les spécificités rurales ; et qu'après les programmes des Petites villes de demain et Action cœur de ville, s'ajoute le beau vocable de Villages d'Avenir.

### À ces questions précises, quelles réponses ?

Pour la DETR et la DSIL, rien. Pour l'Eau et l'Assainissement, rien. Pour la ponction des communes forestières, rien. Pour la consultation des habitants avant un projet de fusion, rien. Et à propos des écarts de dotations, Jean Castex répond à côté en se focalisant sur la crise liée au contexte sanitaire : *« Oui, les finances des collectivités locales et en particulier du bloc communal, les finances des collectivités locales ont été touchées par la crise. Oui, il y a eu moins de recettes. Oui, vous avez dû consentir des dépenses. C'est vrai, c'est vrai partout, c'est vrai de tout le monde. L'État a tout fait pour vous aider, des mécanismes que vous connaissez »*. Mais l'écart de dotation est bien plus ancien et il y a plusieurs dizaines d'années, les maires ruraux s'en émouvaient déjà. La baisse de dotations est évidemment un problème pour les élus mais l'écart de dotation entre les villes et les campagnes est un problème de considération davantage que de chiffres. Que deux ruraux

valent un urbain, là est l'injustice que soulevait Michel Fournier dans son discours. Et Jean Castex a juste répondu : *« C'est difficile de mieux répartir quand ça baisse (...) au milieu de tout ça est arrivée une crise économique qui nous a amputé une part très importante de notre PIB »*. Rien non plus sur le statut de l' élu, autre combat important pour les maires ruraux.

Concernant la Santé, le Premier ministre a été plus loquace : *« Et qui a décidé, Mesdames et Messieurs les maires, qui a décidé, sinon cette majorité, de lever le numerus clausus ? Qui ? Ça, c'est du concret »*. Et de continuer *« Alors dans l'intervalle, on utilise toutes les ressources, y compris le salariat de médecin, et qui semble vouloir être salarié. Alors moi, j'ai dit à mes équipes encore ce matin au comité des ruralités, des médecins salariés uniquement en zone rurale »*. Jean Castex a aussi évoqué la difficulté que représente le manque de stages en zone rurale, en précisant qu'il allait « essayer » de changer la donne dès son retour à Paris. Des réponses loin du compte face aux demandes des maires ruraux et face à la situation dramatique que vivent les territoires ruraux au quotidien.

Autre sujet évoqué : la sécurité. Jean Castex a affirmé que son gouvernement avait déjà créé 10 000 postes de policiers et de gendarmes, notamment en zone rurale. Selon lui, le matériel est changé et les gendarmeries refaites. À propos de l'artificialisation des sols, Jean Castex a précisé : *« La loi Climat et résilience ne dit pas zéro artificialisation. Elle dit réduire de moitié le rythme de l'artificialisation en 10 ans »*. En clair, pour les communes qui n'avaient pas encore artificialisé jusque-là, ça sera mission impossible après cette loi. Enfin, concernant la téléphonie mobile, il annonce que la France *« est le premier pays d'Europe en résorption des zones blanches de téléphone et de déploiement du très haut débit. Il y en a encore des zones blanches, je le sais, mais regardez les chiffres sur le déploiement de pylônes, sur le très haut débit. Nous progressons fortement et nous tiendrons nos objectifs fin 2022 et fin 2025 »*.

Au final, le Premier ministre a livré un discours sur le registre des promesses qui, s'il n'enlève rien à la sincérité du Gouvernement à développer l'Agenda rural, a semblé plafonner au stade des formules un brin complaisantes : *« Vous êtes partout, dans tous les territoires de la République, les hussards noirs de la République »*, *« la ruralité est une force pour la France »*. Amen.



## VILLEVALLIER, UN VILLAGE AU CŒUR DU CONGRÈS

Jean-Marc Grillet-Aubert, maire de Villevallier, a accueilli les congressistes dans son village de 420 hab. situé sur les bords de l'Yonne. Occasion de valoriser les projets en cours et les atouts de la commune.



La réussite d'un congrès repose sur l'investissement de tous les acteurs du territoire. De gauche à droite : Nicolas Soret, maire de Joigny, qui a mis à disposition l'Hôtel de ville pour le gala et une salle pour l'Assemblée générale, Dominique Rapon, président de l'Union Nationale des MFR, site d'accueil à Villevallier, Catherine Maudet, vice-présidente du conseil départemental de l'Yonne qui a aidé au financement de ce congrès, Michèle Crouzet, députée de la troisième circonscription de l'Yonne, accompagnent Elisabeth Moreno, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Dominique Chappuit, maire de Rosoy et présidente de l'AMR89, Michel Fournier, président de l'AMRF, Joël Giraud, secrétaire d'État à la Ruralité, et Christophe Bouillon, président de l'APVF.



Les plénières du vendredi après-midi et du samedi après-midi ont été l'occasion de nombreuses prises de paroles parmi les 200 délégués départementaux réunis.

Faisant honneur à la richesse de leur territoire, les maires ruraux ont partagé un apéritif des régions, moment convivial par excellence et ode au patrimoine culinaire français.



Un village de partenaires a permis à une cinquantaine d'exposants de présenter aux élus leur savoir-faire et leurs outils à destination des communes rurales.



Le congrès est aussi l'occasion d'échanges thématiques pour construire de nouvelles coalitions au service du développement rural, comme ici sur les problématiques énergétiques avec Jacques Jacquenet, Président du SICECO territoire d'énergie Côte-d'Or (au centre avec le micro), Grégory Dorte, Vice-président du Syndicat Départemental d'énergies de l'Yonne (à sa gauche), entourés de Sébastien Gouttebel, Président de l'AMR63, Guy Clua, Président du Conseil scientifique de l'AMRF, Bruno Bethenod, Président de l'AMR21, et Dominique Chappuit, Présidente de l'AMR89.



Moment attendu, l'Assemblée générale du dimanche matin à Joigny a été l'occasion de nombreux débats pour acter des axes stratégiques de l'association.



La soirée de gala à Joigny dans les salons de l'Hotel de ville a permis à tous les congressistes de partager un temps convivial, occasion de rendre un hommage appuyé à Vanik Berberian.



Nos remerciements chaleureux pour l'équipe de la Maison Familiale Rurale de Villvallier dirigée par Yann Windenberger et tous les jeunes apprentis qui ont durant le week-end donné la preuve de l'excellence de l'enseignement professionnel en milieu rural incarné par les MFR, confirmé par le très beau travail d'ornementation réalisé par les jeunes de la MFR du Sénonais à Gron.



Un diplôme a été officiellement remis aux jeunes de la MFR pour avoir participé à la réussite du Congrès



Clin d'œil aussi aux équipes techniques de Frédéric Brule et Jean-Jacques Perrotin qui ont réalisé de main de maître la régie technique de ce congrès.



### Merci aux partenaires qui ont permis à ce congrès d'avoir lieu dans de si bonnes conditions.

**Partenaires nationaux :** AGENCE FRANCE LOCALE ; BANQUE DES TERRITOIRES ; LE GROUPE LA POSTE ; APIVIA ; COVEA ; MAIF ; MNT ; SMACL ; CERTAS ENERGY ; EDF ; ENEDIS ; GÉNÉRALE DU SOLAIRE ; GRDF ; RTE ; VITOGAZ ; ILLIWAP ; ORANGE ; PANNEAU POCKET ; SFR ; TDF ; CASINO ; FDJ ; HEINEKEN ; PILE ICI ; CNAS ; MANUTAN COLLECTIVITÉS ; AIRBNB ; SACEM ; UNIS CITÉ ; ANCT

**Partenaires locaux :** YONNE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ; JOIGNY ; RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ ; L'EUROPE S'ENGAGE ; TOURISME JOIGNY & JOVINIEN ; CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'YONNE ; SYNDICAT D'ÉNERGIE DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE L'YONNE ; SDIS DE L'YONNE SAPEURS – POMPIERS ; FRANCE BLEU ; YONNE RÉPUBLICAINE ; LE SOUVENIR FRANÇAIS ; MOB'IN ; TRANSDEV ; ARBRES REMARQUABLES ; ACCESS ; BUREAU INTERPROFESSIONNEL DES VINS DE BOURGOGNE ; GROUPAMA ; MEDADOM ; TONY ; LE TREMPLIN ; TIG ; REGARDS DE FEMMES ; UNIES VERS' ELLES ; YEPFORM



## Comment favoriser l'engagement des femmes en politique ?

Sur les terres de Colette, le Congrès de l'AMRF a mis un coup de projecteur inédit et audacieux sur la question de la place des femmes dans la République. Un sujet qui dépasse la seule question de la parité et invite à se mobiliser collectivement pour un véritable statut de l'élu.e.

Tout le propos de cette thématique phare du 50<sup>e</sup> congrès de l'AMRF a été de ne pas isoler la question des femmes à la seule réflexion sur la parité, mais au contraire de repositionner ce débat dans une perspective historique et universelle, en l'adossant à la question communale et républicaine. Ainsi tout en rappelant que « *ce qui distingue les sexes n'a pas à se traduire en inégalités qu'elles soient*



La table-ronde « Femmes et République une Histoire commune » qui a réuni (de gauche à droite) la directrice du musée Colette Samia Bordji, l'historienne Annie Duprat, et l'essayiste David Djaïz a donné à voir comment l'implication des femmes était un révélateur de la façon de penser l'histoire et l'avenir de notre République.

politiques, sociales ou culturelles » et que « *la Constitution parle de l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions électives* » l'historienne Michèle Vianès interroge le fait qu'il ait été « *nécessaire de légiférer pour arriver à cet idéal* ».

L'analyse de l'évolution historique des droits des femmes a aussi permis d'adopter une vision plus universaliste. Car si le droit a évolué petit à petit pour permettre l'implication des femmes dans la vie politique, jusqu'à l'émergence de la notion de parité qui a permis rompre avec ce déni et d'affirmer que « *nous sommes égaux pour gérer la cité* », la question de la place des femmes renvoie au sujet de tous les « *empêchés de la vie publique* » que David Djaïz a mis en perspective à travers son analyse des crises actuelles et de ses propositions pour imaginer « *un nouveau modèle français* ».

### Faire du rural le vivier de nouvelles formes d'engagements

Pour agir, le diagnostic de Annick Billon, sénatrice et présidente de la délégation aux droits des femmes est sans ambages : « *Pourquoi si peu de femmes dans les grandes communes ? Parce que c'est le lieu du pouvoir. Nous réfléchissons à des contraintes supplémentaires [car] s'il n'y a pas de contrainte, ça n'avance pas* ». De fait, un large consensus s'est dessiné dans l'assemblée pour défendre la parité et le scrutin de liste dès le premier habitant. Néanmoins, « *tout ne passera pas par la parité* » et l'enjeu est aussi aujourd'hui de travailler sur les conditions d'accès aux fonctions municipales et communautaires. Le groupe de travail au sein de l'AMRF va ainsi travailler à faire de nouvelles propositions pour incarner des trajectoires d'élues et donner envie aux femmes de se présenter en 2026 et aider les élues d'aujourd'hui à aller plus loin. Le combat pour la seule parité est apparu ainsi comme une étape qui ne doit pas détourner l'AMRF de son combat universel pour un véritable statut de l'élu et de l'élue.



Fanny Lacroix, maire de Châtel-en-Trièves (à gauche), et Eric Krezel, maire de Ceffonds (au centre), ont organisé pour le compte du Conseil d'administration de l'AMRF cette journée thématique qui a permis lors d'une seconde table-ronde de réunir (de gauche à droite) Michèle Vianès, présidente de l'ONG Regards de femmes, Annick Billon, sénatrice et présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, Yolaine de Courson, députée et présidente du groupe d'étude « enjeux de la ruralité » à l'Assemblée nationale, Dominique Vérien, sénatrice et membre de la délégation du Sénat aux droits des femmes.